

## • CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

En ce 103<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de 1918, la cérémonie du 11 novembre 2021 aura lieu à 11 h 30 au monument aux morts en présence de la chorale « Les chœurs Unis », du Trèfle Gardonnais, des membres des associations d'anciens combattants, des élus et des enfants de la commune.

N'hésitez pas à venir accompagné de vos enfants ou petits-enfants pour cette commémoration de l'armistice.

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la salle du Foyer Club selon les règles sanitaires en vigueur.

## • FOIRE DE NOËL

La commission municipale animation organise une foire de Noël le dimanche 5 décembre de 8 h à 18 h, Place du marché et Avenue de la République.

Vous êtes intéressé pour exposer et vendre des objets pour les fêtes de fin d'année. Vous pouvez contacter la mairie ou remplir le coupon joint dans ce lien.

## • CONCERT DE NOËL

Matt EVANS chante Noël dimanche 12 décembre 2021 à 15 h à l'église St Jean Baptiste.

Prix d'entrée : 8 euros

4 euros pour les moins de 18 ans

Gratuit pour les moins de 10 ans.

Vente des billets : mairie de Gardonne et sur place le jour même.

Passé sanitaire en vigueur.

## • ANIMATIONS DE LA COMMUNE

- CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE - 11 H 30
- QUINE - Conviv'art - 21 novembre - 14 H
- TÉLÉTHON - Place du marché - 5 décembre - de 8 H à 18 H
- FOIRE DE NOËL - 5 décembre - de 8 h à 18 H
- CONCERT - Matt Evans - Église de Gardonne - 12 décembre - 15 H 30



*Que ton parapluie soit prêt  
avant qu'il pleuve.*

## • ÉDITO DU MAIRE

Chères Gardonnaises, chers Gardonnais,

Ce mois de novembre, comme vous pourrez le voir en parcourant ce lien, sera placé sous le signe de la reprise de la vie associative et des animations. En effet, festivités et rencontres sportives ou culturelles reprennent leur place dans l'agenda. Je ne peux que vous encourager, par votre présence, à faire honneur à ces actions !

Le 17 octobre dernier, vous êtes venus nombreux participer à l'opération « Octobre Rose » sur la place du marché, et je vous en remercie. Un compte-rendu définitif vous sera fait dans l'édition du Lien Gardonnais du mois de décembre.

Le Téléthon aura lieu à Gardonne le dimanche 5 décembre. Le stand sera installé sur la place du marché et vous pourrez venir faire quelques achats : pâtisseries, civet ou petits objets seront en vente au profit de la recherche sur les maladies génétiques neuro-musculaires. Venez nombreux nous rendre visite pour faire un don, ou en participant à votre façon en confectionnant crêpes, merveilles, ou autres douceurs de votre choix ! Par ces temps difficiles, je sais que certains hésiteront à déboursier encore quelques euros, mais rappelez-vous que cette cause est noble et contribue au développement de la recherche médicale.

Ces premiers mois d'hiver annoncent la période des réjouissances familiales, n'hésitez pas à vous rendre chez nos commerçants ainsi que sur nos marchés, le mercredi et le dimanche. Ces derniers sont à nos côtés depuis le début de la crise sanitaire, ne les lâchons pas maintenant !

Au niveau des travaux, la terrasse du Centre de Loisirs a été refaite et le clocher de l'Église a subi une restauration complète.

Selon le calendrier prévu, la rue de l'ancien foirail est toujours en travaux, ceux du puits du relèvement des eaux Route de Gageac débiteront avec un mois de retard et le curage du grand fossé du Rôle ne pourra être fait qu'à réception des autorisations GRDF.

Soyez sûrs que le conseil municipal et moi-même mettons tout en œuvre pour que la commune bouge, change, innove, afin de préparer le Gardonne de demain.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien à vous,

Votre maire Pascal DELTEIL.

**Le mercredi 6 octobre à 19 h se déroulait la réunion du conseil municipal.**

Remerciements du Trèfle Gardonnais pour la subvention communale qui lui a été versée.

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 1er septembre 2021. Le procès-verbal de la séance du 1er septembre 2021 n'appelle pas d'observation de la part de l'assemblée. Il est donc adopté à l'unanimité des membres présents et signé.

- Recrutement d'un agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité. Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal la nécessité de recruter un agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité au secrétariat de la Mairie pour la période du 02 au 31 décembre 2021. Cet agent sera rémunéré sur la base de l'indice majoré 340 au prorata du temps de travail.

- Emprunt pour financement des travaux du puits de relèvement des eaux Route de Gageac.

Plusieurs établissements bancaires ont fait des propositions pour un financement à hauteur de 90 000 €. Après examen des offres par la commission communale des finances qui s'est réunie le 4 octobre, le Conseil Municipal retient la proposition faite par le Crédit Mutuel d'un montant de 90 000 € d'une durée du contrat de prêt de 10 ans : périodicité du remboursement trimestrielle avec un taux fixe d'intérêt annuel de 0,39 %. Monsieur le Maire est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt à intervenir avec l'établissement bancaire.

- Emprunt pour financement des travaux d'aménagement de la Rue de l'Ancien foirail.

Plusieurs établissements bancaires ont fait des propositions pour un financement à hauteur de 143 000 €. Après examen des offres par la commission communale des finances qui s'est réunie le 4 octobre, le Conseil Municipal retient la proposition faite par le Crédit Mutuel d'un montant de 143 000 € avec une durée du contrat de prêt de 15 ans selon une périodicité de remboursement trimestrielle avec un taux fixe d'intérêt annuel de 0,59 %. Monsieur le Maire est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt à intervenir avec l'établissement bancaire.

- Compte-rendu saison Piscine 2021.

Avec 968 entrées enfants et 616 entrées adultes, les recettes totales s'élèvent à 3 115 € pour les mois de juillet et août 2021. En ce qui concerne le bar de la piscine, 1 484,50 € ont été encaissés.

## • TRAVAUX CENTRE DE LOISIRS

Une nouvelle terrasse pour le centre de loisirs.

La terrasse bois du centre de loisirs a été enlevée et remplacée par une terrasse béton recouverte d'un carrelage anti-dérapant pour le plus grand confort des enfants fréquentant Horizon 3000.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise EGB Albos Frédéric pour la somme de 5 000 €.



## • TRAVAUX DE NETTOYAGE DU CLOCHER DE L'ÉGLISE

Dernièrement le clocher de l'église a été nettoyé : enlèvement des arbustes, ronces et mauvaises herbes qui commençaient à l'envahir.

C'est l'entreprise ADRET, spécialisée dans cette prestation, qui a réalisé ce travail pour un coût de 4 236 €.



## • ENQUÊTE STATISTIQUE

L'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) réalise du 11 octobre au 11 décembre 2021 une enquête sur le thème des technologies de l'information et de la communication.

Cette enquête vise à mesurer l'équipement et les usages des personnes dans le domaine des nouvelles technologies (téléphone fixe et mobile, informatique, internet sur support fixe et mobile).

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Une enquêtrice de l'INSEE chargée de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous.

Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

## • BIENVENUE À GARDONNE : UN NOUVEAU PRESTATAIRE

Sandrine VERGÉ – Conseillère en orientation scolaire.

J'ai créé mon entreprise il y a 3 ans pour aider les parents et leurs enfants à mieux comprendre l'orientation. Parcoursup n'a plus de secret pour moi !

De formation en psychologie, j'ai suivi des formations certifiantes à des questionnaires de personnalité et d'intérêt comme le MBTI, l'HEXA 3D et l'IRMR3.

Grâce à ces questionnaires, j'accompagne les jeunes de la seconde à la terminale dans leur choix des spécialités et dans leur orientation afin de réussir à formuler leurs vœux sur Parcoursup. Je prépare également les élèves de 1ère et de terminale aux épreuves du bac français et aux épreuves du grand oral du nouveau bac.

Mes objectifs principaux sont de donner CONFIANCE, d'aider à travailler sur la connaissance de soi-même pour trouver du sens et avoir ce fameux déclic !

<https://www.sv-orientation-coaching.fr/>  
Tél : 06 83 53 88 96



## • ESG BASKET

ON SAVAIT QUE CE SERAIT DIFFICILE...

A ce jour (vendredi 28 octobre), l'ESG compte 2 victoires pour 4 défaites. Dit comme ça, c'est loin d'être un bilan positif. Mais les bleus ne sont pas plus mal lotis que leurs adversaires directs pour le maintien qui, rappelons-le, est le seul objectif qui vaille à l'issue de la saison et qui se construira match après match.

Samedi 30 octobre, avait lieu un Gardonne-Niort très important dans l'optique de ce fameux maintien précisément. Nous en reparlerons.

Pour les supporters, il faut signaler les prochains matches à domicile : le 13 novembre contre Garonne Basket et le 4 décembre contre Mont-de-Marsan. Au classement, Gardonne occupe la 11e place sur 14. Rien n'est donc encore proche de la cata, loin s'en faut. Cependant, l'équipe prend tous les matches avec le même sérieux. On peut dire que chacun se donne à fond, ce n'est pas une vue de l'esprit de tous les observateurs, encadrements ou spectateurs.

Le coach fait avec les joueurs qu'il a sur le banc et le terrain. Il fait tourner l'effectif comme il le peut, tous les postes majeurs ne sont pas doublés, loin s'en faut, c'est ainsi cette saison.

L'important alors, c'est de venir encourager tous ces joueurs qui mouillent le maillot, personne ne tire au flanc. Les bleus ont besoin de vous, le club a besoin de vous.

- Compte-rendu saison Camping 2021.

Les recettes 2021 s'élèvent à 6 636,08 € pour les deux mois d'ouverture du camping.

- Tarif de location local tertiaire 15, rue de l'Église.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le montant de la location du local disponible depuis le 31/12/2020, situé 15 rue de l'Église, s'élève à 212,35 €. Un bail a été signé avec une psychologue pour exercer son activité depuis le 1er octobre 2021.

- Tarif de location local commercial n°2, 26 Avenue du Périgord.

Le local commercial n°2 va être loué à compter du 1er novembre 2021 à la boulangerie « Le fournil de Gardonne » pour développer son activité pour la somme de 500 € par mois. Monsieur le Maire est autorisé à signer ce bail pour un loyer mensuel d'un montant de 500 €.

- Point rentrée scolaire 2021.

127 élèves ont fait leur rentrée à l'école de Gardonne. Deux nouveaux enseignants ont pris leur fonction, M. AUTIN qui assure l'enseignement en classe de PS/MS et Mme XIMENEZ en charge de la classe de CP/CE1.

- Présentation des modalités de collaboration des communes dans le cadre de l'élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI).

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la délibération de prescription du règlement local de publicité intercommunale : modalités de collaboration des communes dans le cadre de l'élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI).

- Délégation de service public pour l'eau potable.

Un avenant à la délégation du service public pour l'eau potable va être conclu pour une durée de 12 mois avec AGUR. Celui-ci sera présenté au prochain Conseil Municipal.

- Convention Assainissement.

La convention assainissement conclue avec AGUR arrive à son terme le 31/12/2021. Une prestation ou nouvelle convention est à l'étude et sera présentée lors du prochain Conseil Municipal.

- Point travaux Rue de l'Ancien foirail.

L'entreprise BOUIJAUD a commencé les travaux sur un côté. La progression des travaux suit son calendrier.



- Redevances occupation du domaine public (RODP).

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que toute occupation du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance conformément au décret n° 2007-606 du 25 avril 2000. Cette redevance est due par les gestionnaires de réseaux.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

- décide d'appliquer une RODP télécommunications, transport et distribution électricité et transport et distribution gaz
- décide de fixer les montants de ces redevances au taux maximum prévu
- charge Monsieur le Maire de procéder au recouvrement de ces redevances en établissant annuellement un état déclaratif ainsi qu'un titre de recette.

- Décision modificative N°1 budget principal.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021 sont insuffisants, il est donc nécessaire de procéder au réajustement des comptes et d'approuver la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT : Dépenses Recettes 2151 opérations voirie Réseaux de voirie + 70 403.00 ; 1641 opérations voirie Emprunt + 70 403.00.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve cette décision modificative.

- Compte-rendu du Conseil Communautaire de la CAB du 20 septembre 2021

- Rapport du CIAS « Au cœur des 3 cantons ».

Mme Christine TOURENNE rappelle le principe de fonctionnement du CIAS et informe le Conseil Municipal des problèmes de recrutement de personnel et des difficultés supplémentaires à venir avec l'avenant 43 qui concerne la rémunération des agents dans le secteur privé et associatif.

**Prochain conseil : le mercredi 1er décembre 2021 à 19 h.**

## • DÉCORATIONS DE NOËL

Afin d'égayer le centre bourg de Gardonne, vous pouvez participer, si vous avez du temps, à la confection des décorations. Cette année il s'agira de paquets cadeaux.

Pour ce faire si vous avez des cartons vides de la taille maximale d'une boîte à chaussures, vous pouvez les porter en mairie.

Un atelier confection de ces décorations aura lieu à la salle du foyer club le vendredi 5 novembre 2021 de 14 h à 17 h 30. Il est ouvert à toutes les bonnes volontés.

Merci d'avance de votre participation.

## • COMITÉ DES FÊTES

Une commande en commun de madeleines Bijou vous est proposée par le comité des fêtes. Vous trouverez dans ce lien Gardonnais les catalogues et la fiche de commande.

Pour passer commande c'est très simple : vous déposez en mairie la fiche remplie avec le chèque correspondant avant le lundi 6 décembre 2021.

La récupération de votre commande pourra être faite le samedi 11 décembre 2021 de 9h 30 à 11h 30 à la salle du Foyer Club.

N'hésitez pas à déguster ces madeleines : une idée cadeau pour préparer les fêtes de fin d'année.

## • OCTOBRE ROSE

Après la décoration en rose du carrefour de Gardonne, Michèle, Annie, Paulette, Maryse et Laetitia se sont retrouvées autour du stand place du marché pour la vente d'objets « Octobre rose » sous un arceau de ballons roses.

Félicitations à toutes pour cette initiative et merci aux 2 jeunes filles de la commune qui ont participé à la mise en place des décorations avec l'équipe.



## • TÉLÉTHON

Le Conseil Municipal et les associations Gardonnaises vous proposent dimanche 5 décembre, Place du marché, à partir de 8 h : vente de civet de chevreuil en barquette cuisiné par notre société de chasse, pâtés, gâteaux, crêpes, merveilles et divers objets confectionnés par les Gardonnaises et les Gardonnais.

À l'occasion de ce Téléthon 2021 vous pouvez venir sur le stand faire un don, acheter ou confectionner des gâteaux, crêpes....

Grande tombola du TÉLÉTHON place du marché.  
NOMBREUX LOTS À GAGNER - 1€ le billet

Merci à tous par avance.

